

# Habitat groupé : sur les moulins à Denges

Autor(en): **Z'Graggen, F.-J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **74 (2002)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-129933>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Habitat groupé SUR LES MOULINS A DENGES

L'habitat groupé est un type d'urbanisation dense qui, grâce à une faible charge foncière permet de produire un m<sup>2</sup> habitable très compétitif. Cette forme urbaine inter-

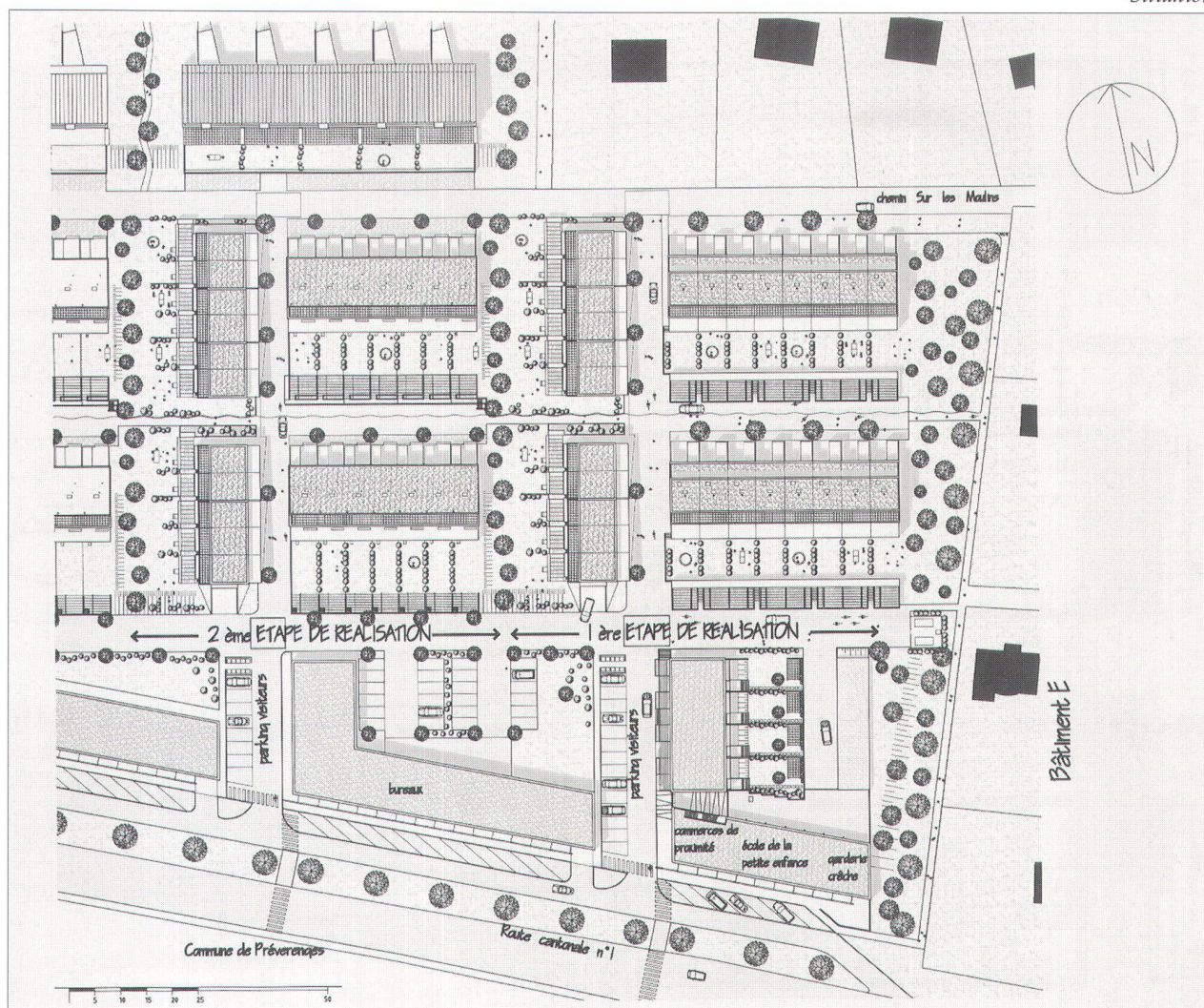
pelle de plus le logement social parce qu'elle permet le développement de la solidarité, qualité basique du mouvement coopératif, malgré ses caractéristiques de logement individuel.

L'architecte Michel Henrioud, spécialiste de ce type d'urbanisation, termine actuellement à Denges la première étape de 27 logements d'un ensemble de 150

qui sera réalisé en quatre phases. Ce projet est la matérialisation d'un plan de quartier imaginé par notre regretté confrère Marius Vionnet et légalisé par les bureaux lausannois Atelier Cube et Niv. -0. Toute la science du bonheur d'habiter de «Vion'» est concentrée dans ce document d'urbanisme.

Le quartier de logement est protégé de la route cantonale par un

*Situation*



corps de bâtiment mixte administratif et commercial qui fait écran.

Chaque logement est une construction en béton, isolée thermiquement par une façade ventilée revêtue de mélèze. Entre les maisons, l'isolation phonique a été très soignée. Chaque maison est un espace privé avec sa terrasse-jardin, un abri couvert pour deux voitures, un escalier indépendant

et une entrée qui permet par un cheminement privatif, d'accéder directement à son logement.

D'un point de vue typologique chaque logement est un triplex avec de grandes chambres et un volume en double hauteur dans les parties « jour », qui permet de sentir l'espace.

*F.-J. Z'Graggen*



L'habitat groupé est une forme urbaine qui est souvent en porte-à-faux avec la législation des nouvelles zones à bâtir de la périphérie, où l'on préfère en général proscrire la toiture plate et l'ordre contigu.

**Michel Henrioud, comment s'est déroulé le débat en 1997 au conseil communal autour de ce plan de quartier?**

- Paradoxalement, cela a passé sans problème.

**Comment résumer votre projet architectural?**

- Il s'agit de combiner l'indépendance et la proximité en jouant sur les espaces-tampons qui permettent progressivement de passer du public au privé.

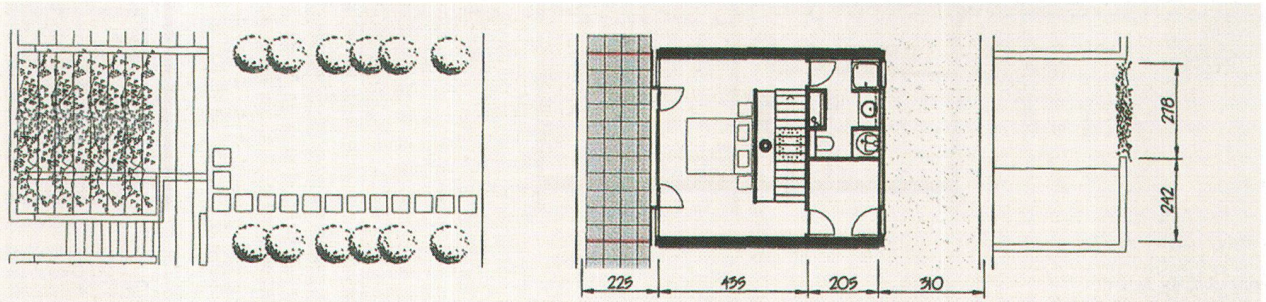
**Comment cet habitat plus dense, offrant une plus grande privacité que le traditionnel village-nègre de villas Sam'suffi, combine-t-il dans la réalité l'antinomie «privacités-solidarité?»**

- A Yens où cela fonctionne bien, le quartier s'est organisé pour encadrer les enfants lorsqu'il y a eu un divorce ou lorsqu'une mère a dû rester alitée sept mois pour une grossesse difficile.

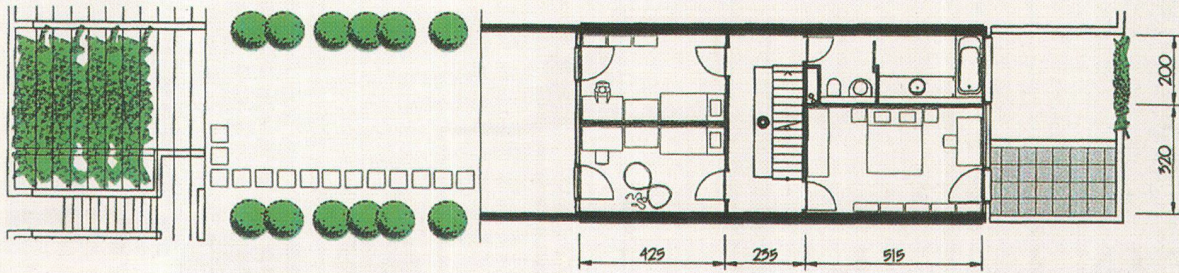
**Vous avez, sur 20 ans, plusieurs réalisations remarquables à votre actif. sentez-vous une évolution du goût des usagers à l'égard de l'habitat groupé?**

- Il me semble que les gens n'adhèrent que parce que cela est moins cher.

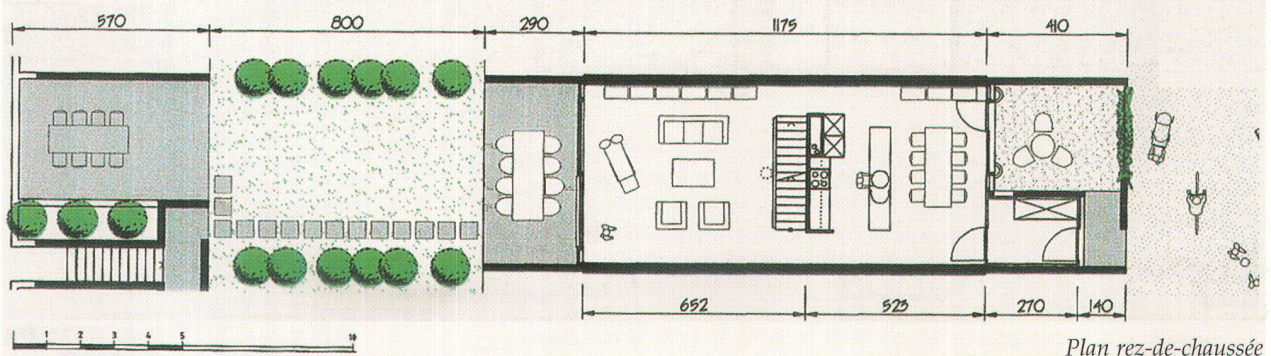
L'intérêt pour l'habitat groupé semble diminuer à mesure que la solidarité disparaît, que la société devient plus individualiste, plus égoïste. Par exemple à Denges, les gens se sont opposés à la réalisation de 7 logements pour étudiant dans le bâtiment mixte du bord de la route: dès lors qu'ils étaient bien logés, le problème des autres ne les concernait plus.



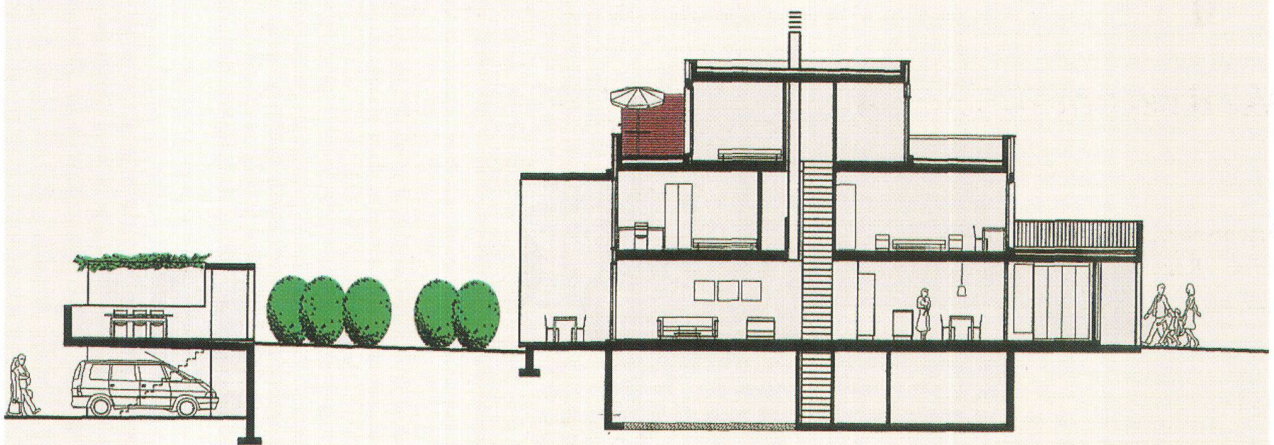
Plan atique



Plan étage



Plan rez-de-chaussée



Coupe longitudinale

